



IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU: 93 10 10 ANNÉE MOIS JOUR		NUMÉRO DE L'AVIS A 63245	
Prénom à la naissance ANDRÉ		Nom à la naissance DUPONT	
Date de naissance 40 10 06 ANNÉE MOIS JOUR			
Sexe ☒ M ☐ F ☐ I MASCULIN FÉMININ INDÉTERMINÉ		N d'assurance maladie DUPA 4010 0618	
N d'assurance sociale		Nom du conjoint HARDENNE Marc	
Adresse du domicile du défunt 3371 CHEMIN ST-LOUIS N CIVIQUE NOM DE LA RUE		Nom de la municipalité Vimont	
Comté SAGUENAY		Province QUEBEC	
Pays CANADA		Code postal	
Prénom de la mère JULIENNE		Nom de la mère à la naissance AYOT	
Prénom du père JOSEPH		Nom du père DUPONT	
LIEU DU DÉCÈS ☒ DÉTERMINÉ CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE COTE-NORD		NOM DU LIEU: INDÉTERMINÉ ÉTABLISSEMENT	
N civique 4,		Nom de la rue RUE DE L'HOPITAL	
Nom de la municipalité LES ESCOUMINS		Comté SAGUENAY	
Coded'établissement			
DATE DU DÉCÈS ☒ DÉTERMINÉ 93 10 10 ANNÉE MOIS JOUR		HEURE DU DÉCÈS 13 02 (00:00 @ 23:59) HRS MIN	

A) CAUSES DU DÉCÈS

Insuffisance cardiaque avec oedème aigu du poumon.

B) EXPOSÉ DES CAUSES

La victime a été identifiée par monsieur Denis Turgeon qui connaissait M. André Dupont depuis environ un an.

Les causes du décès tiennent compte des renseignements fournis à l'autopsie pratiquée au Laboratoire de médecine légale du Québec, par le Dr Georges Miller, pathologiste.

A la révision du dossier médical, on note des antécédents cardiaques de type fibrillation auriculaire chronique, légère insuffisance mitrale, hypertension artérielle, hyperuricémie et importante dilatation auriculaire et ventriculaire gauche.

Sa médication usuelle consistait à la prise de Zylprim, Entrophén et Vasotec. Il prenait certainement du Lanoxin pour traiter son arythmie puisqu'on en a retrouvé en quantité thérapeutique adéquate lors des analyses toxicologiques.

C) AUTRES RAPPORTS

Alcoolémie: négative Digoxine: 1,2 ng/ml

Lidocaïne: positif (médication donnée lors des manoeuvres de réanimation)

D) EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES

M. André Dupont, un médecin âgé de 53 ans, faisait de la plongée sous-marine depuis environ 15 ans. Il avait été entraîné par M. Marc Pelchat, instructeur de plongée sous-marine à l'Université Laval. Les deux hommes se connaissaient bien et ils plongeaient ensemble la plupart du temps.

IDENTIFICATION DU CORONER		
Prénom du coroner CLAUDETTE	Nom du coroner VIENS	Numéro du coroner 1861194
Mention de mineurs ☐ Oui ☒ Non		
J'AI SIGNÉ À: Rimouski	ce 93 12 20 ANNÉE MOIS JOUR	signature





COPIE NON CONFORME

A 63245

Ils venaient aux Escoumins assez régulièrement et tous deux possédaient donc une bonne connaissance de la région et des fonds marins. M. Pelchat affirme avoir fait près de 300 plongées avec M. André Dupont. Les plongées étaient habituellement assez courtes, de l'ordre d'une vingtaine de minutes, et ne dépassaient habituellement jamais une profondeur de 30 pieds. C'était d'ailleurs toujours M. Dupont lui-même qui conduisait la plongée et il faisait signe de remonter lorsqu'il se sentait plus fatigué.

Monsieur Dupont accompagné de sa conjointe Mme Liliane Bouchard et de sa fille Josée Dupont, se sont rendus aux Escoumins avec un couple d'amis la veille de la tragédie.

Le lendemain matin, soit le 10 octobre 1993, la victime a débuté sa plongée toujours accompagnée de Marc Pelchat. Il devait être autour de 11 h 30. A un certain moment durant la plongée, la victime est remontée à la surface et a enlevé son détendeur puis son copain s'est approché de lui, il a gonflé son habit sec pour l'aider à se maintenir à la surface. A ce moment, André aurait dit que "tout était correct" et les deux compagnons sont revenus vers la rive. Ils étaient à peine 6 à 10 pieds du bord.

En arrivant près du rivage, remarquant que André était plus tendu, Marc a délesté la ceinture de plomb de son copain. La victime aurait alors dit: "Je vais mourir". Monsieur Dupont s'est alors couché sur le côté présentant de la difficulté respiratoire. La défaillance cardiaque a rapidement évoluée vers l'arrêt cardiorespiratoire et les manoeuvres de réanimation ont été amorcées promptement sur place. Par la suite, la victime a été transportée par ambulance au Centre de santé de la Haute Côte-Nord. Le décès fut officiellement constaté à 13 h 02 par le Dr Lina St-Jacques.

E) COMMENTAIRES

M. Dupont étant médecin il connaissait très bien sa condition cardiaque. Dans ce cas bien particulier, il est impossible d'affirmer que l'événement soit relié à un effort physique démesuré ou plus important qu'à l'ordinaire. La notion de mort subite est fréquemment associée au type de pathologie que présentait le patient. Nous savons cependant, après avoir discuté avec son médecin traitant le Dr Michel Coulombe, que ce dernier lui avait souvent déconseillé de continuer de pratiquer la plongée sous-marine. Nous abordons donc dans ce sens puisqu'un plongeur en détresse peut aussi dans un moment de panique, mettre la vie en danger de son compagnon.

F) CAUSES DU DÉCÈS

Insuffisance cardiaque avec oedème aigu du poumon.
Infarctus du myocarde probable, associé.

COPIE NON CONFORME





COPIE NON CONFORME

A 63245

G) RECOMMANDATIONS

Qu'un examen médical périodique soit obligatoire pour tout plongeur qui désire maintenir son certificat de qualification. Le coroner sous-signé laisse cependant, à la Régie de la sécurité dans les sports, le choix de l'intervalle entre les différents examens médicaux qui pourront être de l'ordre de 2 à 5 ans.

COPIE NON CONFORME